

Les ministres ont reconnu une fois de plus la place prépondérante qu'occupaient les ressources minérales et énergétiques ainsi que les produits agricoles et forestiers dans leurs économies respectives. Ils ont indiqué que l'échange d'idées qui avait eu lieu lors de la réunion du sous-comité Canada/Japon sur les ressources et les questions énergétiques, tenu les 9 et 10 juin à Tokyo, avait été très utile et ils ont convenu de chercher à favoriser davantage, sur une base à la fois solide et mutuellement bénéfique, les relations entre les deux pays dans ces secteurs. Ils ont souligné que les échanges de produits agricoles et alimentaires devaient s'effectuer d'une manière mutuellement acceptable et ils ont reconnu qu'il fallait tenir d'autres réunions consultatives sur les questions alimentaires et agricoles entre les fonctionnaires des deux gouvernements et que la prochaine réunion de ce genre devrait être convoquée dans les plus brefs délais.

Notant qu'une augmentation du volume des échanges de capitaux entre les deux pays pourrait resserrer et faire progresser les relations économiques entre le Japon et le Canada, les ministres ont convenu que les politiques des deux pays en matière d'investissements étrangers devraient être orientées de façon à faciliter la réalisation de cet objectif.

Les ministres se sont dits satisfaits des indications récentes d'un élargissement de la coopération entre les deux pays dans les secteurs de la science et de la technologie ainsi que de la réunion des représentants des deux gouvernements, tenue à Tokyo du 19 au 22 mai, qui a servi à promouvoir davantage les relations de coopération. Ils ont également noté avec satisfaction que plusieurs projets de coopération scientifique et technologique avaient déjà été mis en branle et que l'on envisageait la possibilité d'élaborer d'autres projets.

Les ministres ont discuté de la situation actuelle dans le domaine de l'aviation civile et ont noté le besoin de faire progresser les relations canado-japonaises dans ce secteur, au profit des deux parties.

Notant que l'augmentation des échanges et des contacts à tous les niveaux entre les deux peuples avait grandement contribué à l'amélioration et à la diversification des relations entre les deux pays, les ministres ont reconnu d'un commun accord qu'il fallait encourager par tous les moyens possibles l'élargissement du champ des connaissances et de la compréhension entre les deux pays, notamment par la voie des échanges culturels. A cet égard, ils ont pris note des progrès réalisés dans les négociations visant la conclusion